



## IDM 2013 : Conférence ministérielle sur la diaspora

18-19 juin 2013

### Résumé du Secrétariat

Cette réunion a marqué une étape importante dans la série des ateliers du Dialogue international sur la migration de l'OIM, car elle a rassemblé, pour la première fois à l'échelle mondiale, des ministres chargés de la diaspora. Plus de 500 délégués y ont participé, et 55 hauts fonctionnaires ont pris la parole pour faire part de leur expérience et des bonnes pratiques concernant la mobilisation des diasporas en faveur du développement dans les pays d'origine et de destination.

Les délibérations ont débouché sur les **cinq grandes conclusions et recommandations** suivantes :

**1. Les participants reconnaissent que les diasporas peuvent jeter des ponts entre les Etats et entre les sociétés, et lancent un appel pour que des stratégies locales et mondiales soient élaborées afin d'exploiter ce potentiel.**

- Il découle du caractère transnational des diasporas que leurs membres contribuent de manière déterminante à relier pays et communautés. Ils entretiennent des réseaux qui permettent une circulation plus fluide des échanges commerciaux, des investissements, des compétences et des connaissances, et agissent comme des « ambassadeurs » de leur société d'origine et comme des facilitateurs d'échanges culturels.
- Les gouvernements ont déjà mis en place des politiques et des programmes destinés à faciliter les contributions des membres des diasporas à leurs communautés de résidence et d'origine. La mobilisation des diverses ressources des diasporas fera intervenir une multitude d'administrations. Un ministère ou une entité gouvernementale chargés des affaires de la diaspora faciliteront la coordination interministérielle requise.
- Il n'existe pas d'approche unique de la diaspora à l'échelle mondiale, mais toutes sortes de possibilités qui permettent de **CREER DES CONDITIONS FAVORABLES** afin que les diasporas réalisent leur plein potentiel de développement, de les **MOBILISER** avec succès et de les **AUTONOMISER** pour qu'elles puissent avoir une réelle influence dans leurs pays d'origine et de résidence. L'OIM articule toute sa stratégie de migration et développement autour de ces trois piliers d'intervention.
- Enfin, les participants ont rappelé que les diasporas sont avant tout des êtres humains et que, par conséquent, les discussions devraient dépasser les dimensions matérielles pour prendre en considération leurs éventuels besoins particuliers.

**2. Les participants ont souligné que la communication et le dialogue sont essentiels pour la formulation et la mise en œuvre de politiques et de programmes de mobilisation des diasporas.**

**Trop souvent, les informations sur les diasporas sont lacunaires.**



- Premièrement, il y a lieu de déterminer qui SONT les diasporas. Les diasporas sont des « communautés transnationales » constituées de personnes qui sont rattachées à plus d'un pays, d'une société ou d'une communauté. Elles peuvent comprendre des migrants ou des descendants de migrants qui ont en commun une identité et le sentiment d'appartenance à plus d'une communauté. La saisie des données doit être suffisamment souple pour pouvoir rendre compte de la portée et de la diversité de ces communautés transnationales.
  - Deuxièmement, il est indispensable de connaître et de comprendre les communautés transnationales pour pouvoir engager une collaboration efficace avec elles et pour élaborer les stratégies de dialogue appropriées. Les cartes et analyses des communautés de la diaspora sont de précieux outils pour évaluer leur profil socioéconomique et leur volonté de contribuer au développement de leurs pays d'origine, et d'améliorer la communication avec eux.
  - Les pays d'origine, pour nouer le contact avec les membres de diasporas, sont souvent amenés à ouvrir et à renforcer des ambassades et des consulats, ainsi qu'à former des attachés du travail qui, aujourd'hui, fournissent de plus en plus souvent des services à ces communautés.
- 3. Les participants ont insisté sur l'importance de créer des conditions favorables dans les pays d'origine comme dans ceux de destination afin de maximiser le potentiel de mobilisation des diasporas.**
- Des politiques d'intégration efficaces à l'intention des migrants et des communautés transnationales permettent aux intéressés de s'adapter rapidement à leur environnement et d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences, ainsi qu'un nouveau capital. Ces politiques doivent faciliter l'intégration sociale et combattre la marginalisation. Des campagnes d'information et de sensibilisation peuvent également contribuer à lutter contre la xénophobie et les sentiments hostiles à l'égard des migrants.
  - Les gouvernements des pays où résident des communautés de la diaspora peuvent réduire leurs vulnérabilités par des mesures de protection sociale, telles que l'accès aux soins de santé, à des conditions de logement et de travail décentes, et à l'éducation.
  - L'accès à la citoyenneté des pays d'origine et des pays de résidence des communautés transnationales peut renforcer des liens préexistants entre ces pays et communautés.
- 4. Les participants ont attiré l'attention sur l'importance des partenariats stratégiques entre les Etats, les organisations internationales, la société civile et le secteur privé, pour créer un cadre propice à la participation des diasporas et, ce faisant, leur donner les moyens de partager et de transférer leurs ressources.**
- Les gouvernements ont un rôle important à jouer dans la création de conditions aptes à inciter les communautés transnationales à investir leurs compétences et leurs ressources dans les pays dans lesquels elles résident et dont elles sont originaires. Ils peuvent notamment créer un climat d'investissement attrayant, par des incitations fiscales, par une plus grande transparence dans les cadres réglementaires qui facilitent la conduite des affaires entre les deux pays, et par des mécanismes de soutien à la création de petites et moyennes entreprises. Ces mesures sont particulièrement importantes à l'échelle locale. Une réduction du coût de transfert des



rapatriements de fonds et une formation financière peuvent contribuer à une utilisation plus productive des fonds rapatriés.

- Dans un monde de plus en plus préoccupé par la sécurité, la réglementation des flux financiers mondiaux peut entraver les efforts que déploient les pays pour mettre en place des mécanismes d'investissement à l'intention des diasporas. Un examen de cette question dans un esprit plus ouvert peut être nécessaire.
  - Les membres des diasporas peuvent mettre à profit leurs compétences et leur savoir-faire spécifiques pour développer les ressources humaines locales là où ces compétences sont rares. Des participants ont parlé de la « circulation des compétences » de nationaux qualifiés qui réinvestissent leurs compétences dans leur pays d'origine. Les gouvernements peuvent faciliter ce processus en établissant des cadres de reconnaissance des compétences et qualifications acquises à l'étranger.
  - La communauté internationale, la société civile et le secteur privé ont tous un rôle à jouer pour faciliter le transfert des compétences et des ressources des diasporas. Par exemple, des organisations internationales ont déjà élaboré des programmes qui permettent le retour, à court ou à long terme, de membres qualifiés de diasporas. Le transfert des connaissances peut également être « virtuel », grâce à un soutien en ligne. Etant donné leur attachement à leur pays d'origine et leur expérience transnationale, des sociétés privées préféreront recruter des membres de diasporas plutôt que des experts non issus de diasporas.
  - Les participants ont recommandé que la migration et les migrants soient dûment intégrés en tant que vecteurs du développement dans le programme de développement pour l'après-2015.
- 5. Enfin, les participants ont reconnu le rôle que les diasporas peuvent jouer dans des situations de crise, à la fois pendant et après. Des cadres et des structures appropriés peuvent encourager les diasporas à soutenir les processus de redressement post-crise.**
- Si les crises peuvent engendrer de nouvelles diasporas, les diasporas existantes peuvent aussi contribuer à résoudre les crises. Au-delà des préoccupations immédiates de protection, les déplacements de longue durée peuvent, en définitive, transformer les réfugiés en diasporas. Les crises peuvent interrompre les flux de rapatriements de fonds, mais elles peuvent aussi déclencher de tels flux, destinés à pallier leurs effets. Les diasporas existantes constituent souvent une ressource solide, et sont les premières à réagir à une crise dans leurs pays d'origine (par exemple, en fournissant une aide matérielle).
  - Les diasporas peuvent être des acteurs importants du rétablissement et de la consolidation de la paix en :
    - a. Se mobilisant en faveur d'initiatives de rétablissement et de consolidation de la paix (par exemple, le dialogue intercommunautaire) ;
    - b. En participant et en accédant aux processus de justice transitionnelle (tels que vérité, réconciliation et réparation) ;
    - c. En participant et en accédant aux processus politiques (comme le vote à l'étranger).
  - Les diasporas peuvent jouer un rôle significatif dans la reconstruction et le relèvement après une crise. A cette fin, les compétences et connaissances techniques pourront être



cartographiées et mobilisées, plus particulièrement dans des secteurs tels que la santé, l'éducation, la justice et la mise en place d'institutions. Les organisations internationales peuvent apporter leur concours en soutenant le retour de membres qualifiés des diasporas dans ce contexte. Grâce à leurs réseaux, les diasporas peuvent à leur tour faciliter la mobilisation d'autres formes de soutien international aux efforts de relèvement dans leurs pays d'origine. Les diasporas sont souvent prêtes à prendre des risques et à être les premières à investir dans la reconstruction, par exemple dans les télécommunications, les infrastructures et le logement.

- Les diasporas peuvent redynamiser et stimuler le développement économique dans les contextes d'après-crise. Par exemple, leurs rapatriements de fonds peuvent faciliter le redressement des familles et des communautés à court terme, tandis que leurs investissements dans les infrastructures peuvent déployer des effets à long terme.

Le présent résumé n'est pas exhaustif. Il a également été relevé que dans certains cas, la mobilisation des diasporas a débouché sur des résultats non désirés.

Un compte rendu intégral des débats sera disponible sous peu.

En conclusion, la Conférence a permis de réaffirmer l'utilité d'un dialogue politique de haut niveau sur un thème pour lequel il faudra que les gouvernements prennent fait et cause afin de mener à bien les politiques qui y ont été convenues. Elle a également été l'occasion de remercier l'OIM pour le soutien et les conseils fournis à ses Membres.

La Conférence a, en outre, établi un nouveau cadre de dialogue mondial sur la diaspora, réunissant cette fois des ministres, qui devrait lors de la prochaine réunion s'ouvrir aux diasporas elles-mêmes, évidemment en coopération avec les gouvernements. Elle a également réaffirmé la pertinence de l'approche adoptée par l'OIM, qui vise à créer des conditions favorables, à mobiliser et à autonomiser les diasporas en faveur du développement.

Enfin, l'OIM espère bénéficier de tout l'appui nécessaire afin de pouvoir donner suite aux recommandations d'un certain nombre de ministres visant à poursuivre ce dialogue sur la diaspora.